

Sunrise Smart Upgrade

Profitez maintenant et tous les 24 mois du dernier smartphone d'une sélection de marques et de modèles avec un rabais atteignant 25%.

Option pour les plans de paiement de l'appareil

	Option Smart Upgrade										
Avantage	<ul style="list-style-type: none"> Avec Smart Upgrade, Sunrise accorde jusqu'à 25% de rabais lors de l'achat d'un nouveau smartphone avec plan de paiement de l'appareil. Le plan de paiement de l'appareil permet de payer le prix de l'appareil en 24 mensualités, sans intérêts et sans frais. Le montant des mensualités est ainsi réduit. Après 24 mois, trois options s'offrent à la clientèle: <ol style="list-style-type: none"> 1) Renvoyer l'ancien appareil et acheter un nouvel appareil avec un rabais atteignant 25%, ou 2) Renvoyer l'ancien appareil sans acheter de nouvel appareil, ou 3) Conserver l'ancien appareil et régler le montant restant à payer. 										
Rabais, mensualités et montant restant à payer	<ul style="list-style-type: none"> Le rabais sur le prix de l'appareil peut atteindre 25% et dépend de la marque et du modèle. Les offres publiées s'appliquent. Lors de la conclusion d'un plan de paiement de l'appareil, le rabais est déduit du prix de l'appareil. Le prix réduit est ensuite réglé en 24 mensualités, selon l'exemple de prix suivant: <table border="1" data-bbox="555 1182 1410 1339"> <tbody> <tr> <td>Prix de l'appareil:</td> <td>CHF 1000.00</td> </tr> <tr> <td>Prix de l'appareil avec Smart Upgrade et 25% de rabais:</td> <td>CHF 750.00</td> </tr> <tr> <td>Nombre de mensualités:</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>Mensualité:</td> <td>CHF 31.25</td> </tr> <tr> <td>Montant restant à payer:</td> <td>CHF 250.00</td> </tr> </tbody> </table> Le montant restant à payer dépend du prix de l'appareil et est toujours égal au rabais accordé en CHF. Il correspond approximativement à la valeur de revente de l'appareil après 24 mois. Le rabais est toujours déduit du prix d'achat normal annoncé, même si l'appareil est proposé à un prix réduit. 	Prix de l'appareil:	CHF 1000.00	Prix de l'appareil avec Smart Upgrade et 25% de rabais:	CHF 750.00	Nombre de mensualités:	24	Mensualité:	CHF 31.25	Montant restant à payer:	CHF 250.00
Prix de l'appareil:	CHF 1000.00										
Prix de l'appareil avec Smart Upgrade et 25% de rabais:	CHF 750.00										
Nombre de mensualités:	24										
Mensualité:	CHF 31.25										
Montant restant à payer:	CHF 250.00										
	Options										
Options après 24 mois	<ul style="list-style-type: none"> Après avoir payé les 24 mensualités du plan de paiement de l'appareil, le client peut choisir entre les options suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ○ Option 1: Renvoyer l'ancien appareil à Sunrise et acheter un nouvel appareil avec plan de paiement de l'appareil. Les appareils actuels bénéficient à nouveau d'un rabais atteignant 25%. Il est également possible de conclure un plan de paiement de l'appareil sans Smart Upgrade. Dans ce cas, le rabais est supprimé. Si l'ancien appareil est endommagé, une indemnité pour perte de valeur sera facturée. Voir ci-dessous sous «État de l'ancien appareil». ○ Option 2: Renvoyer l'ancien appareil à Sunrise sans acheter de nouvel appareil. Si l'ancien appareil est endommagé, une indemnité pour perte de valeur sera facturée. Voir ci-dessous sous «État de l'ancien appareil». 										

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Option 3: Conserver l'ancien appareil et régler le montant restant à payer. Si nécessaire, le montant restant à payer peut être réglé en 12 mensualités supplémentaires sans intérêts et sans frais. • Sans réponse de la part du client au mois 24, il passe par défaut au financement sur 12 mois. Le client peut toujours mettre fin au financement à tout moment et payer le solde (ou le montant restant à payer) en une fois.
<p>Option 1:</p> <p>Renvoyer l'ancien appareil et acheter un nouvel appareil avec un rabais atteignant 25%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le client doit d'abord souscrire un nouveau plan de paiement de l'appareil pour l'appareil de son choix. Avec l'option Smart Upgrade, il bénéficie d'un rabais atteignant 25% sur le nouvel appareil. • Ensuite, le client doit restituer son ancien appareil dans un délai de 14 jours dans un Sunrise Shop ou le renvoyer à un partenaire de service Sunrise après réception d'un colis de retour préaffranchi par la Poste. Si l'ancien appareil n'est pas retourné dans ce délai, Sunrise part du principe que le client souhaite conserver l'ancien appareil. La totalité du montant restant à payer est donc facturée au client (cf. option 3). Important: le nouveau plan de paiement de l'appareil déjà conclu ne peut plus être annulé. • Avant la restitution, le client procède à une évaluation préliminaire de l'état de l'ancien appareil. Après réception de l'ancien appareil, Sunrise ou le partenaire de service vérifie l'état de l'appareil retourné selon la classification ci-dessous et lui attribue un état «bon», «endommagé» ou «défectueux». • L'évaluation de l'état est définitive. Si Sunrise estime que l'état de l'ancien appareil est pire que celui indiqué par le client dans son auto-évaluation, l'ancien appareil est renvoyé au client, à moins que le client ne soit d'accord avec l'évaluation définitive et qu'il soit prêt à restituer l'appareil et à payer une indemnité pour perte de valeur. Important: le nouveau plan de paiement de l'appareil déjà conclu ne peut plus être annulé. • Si l'appareil retourné ne correspond pas à l'état «bon» conformément aux critères d'état ci-dessous, une indemnité pour perte de valeur sera facturée en fonction de l'état «endommagé» ou «défectueux» (voir ci-dessous).
<p>Option 2:</p> <p>Renvoyer l'ancien appareil sans acheter de nouvel appareil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au bout de 24 mois, le client reçoit un colis de retour préaffranchi par la Poste avec lequel il doit renvoyer l'ancien appareil dans un délai de 14 jours. Si l'ancien appareil n'est pas retourné dans ce délai, Sunrise part du principe que le client souhaite conserver l'ancien appareil. La totalité du montant restant à payer est donc facturée au client (cf. option 2). Important: le nouveau plan de paiement de l'appareil déjà conclu ne peut plus être annulé. • Avant de retourner l'appareil, le client procède à une évaluation préliminaire de l'état de l'ancien appareil. Après réception de l'ancien appareil, Sunrise ou le partenaire de service vérifie l'état de l'appareil retourné selon la classification ci-dessous et lui attribue un état «bon», «endommagé» ou «défectueux». • L'évaluation de l'état est définitive. Si Sunrise estime que l'état de l'ancien appareil est pire que celui indiqué par le client dans son auto-évaluation, l'ancien appareil est renvoyé au client, à moins que le client ne soit d'accord avec l'évaluation définitive et qu'il soit prêt à restituer l'appareil et à payer une indemnité pour perte de valeur. Important: le nouveau plan de paiement de l'appareil déjà conclu ne peut plus être annulé. • Si l'appareil retourné ne correspond pas à l'état «bon» conformément aux critères d'état ci-dessous, une indemnité pour perte de valeur sera facturée en fonction de l'état «endommagé» ou «défectueux» (voir ci-dessous).
<p>Évaluation de l'état de l'ancien appareil en cas de retour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • État «bon» <ul style="list-style-type: none"> ○ L'appareil peut présenter des marques, des égratignures et des rayures, mais

ne peut pas comporter de pièces défectueuses ou endommagées (écran, les ports, les pièces mécaniques et le boîtier, etc.). La capacité de charge de la batterie doit être supérieure à 80%.

- Dans ce cas, l'appareil peut être retourné sans paiement d'indemnité pour perte de valeur.

- **État «endommagé»**

- L'appareil présente un écran fissuré (écran fonctionnel), des ports cassés, des pièces mécaniques défectueuses ou le boîtier est défectueux, décoloré ou plié. La capacité de charge de la batterie est inférieure à 80%.
- Dans ce cas, l'appareil doit faire l'objet d'un examen plus approfondi et une indemnité pour perte de valeur correspondante à une partie du montant restant à payer doit figurer sur la facture. Ce montant dépend des dommages.

- **État «défectueux»**

- L'appareil ne fonctionne pas, l'écran ne fonctionne pas ou présente des problèmes d'affichage LCD, la batterie est gonflée ou il y a des signes de dommages causés par des liquides. Une réparation a été effectuée sans utiliser de pièces d'origine. La fonction «Chercher mon appareil» ou des mécanismes de verrouillage similaires ne sont pas désactivés ou l'appareil est considéré comme perdu ou volé.
- Dans ce cas, une indemnité pour perte de valeur correspondante au montant restant à payer sera facturée au client. Sur demande du client, le montant restant à payer peut être réglé en 12 mensualités sans intérêts et sans frais.

Option 3

Conserver l'ancien appareil et régler le montant restant à payer.

- Le client peut conserver l'ancien appareil, mais en contre-partie, le montant total restant à payer lui sera facturé. Le montant restant à payer est égal au rabais accordé au moment de l'achat, jusqu'à 25% du prix d'achat, et correspond à la valeur résiduelle approximative de l'appareil après 24 mois.
- Sans réponse de la part du client au mois 24, il passe par défaut au financement sur 12 mois. Le client peut toujours mettre fin au financement à tout moment et payer le solde (ou le montant restant à payer) en une fois.

Divers

Frais d'option

- Aucuns

Marques et modèles

- L'option Smart Upgrade est disponible pour les modèles actuels et plus anciens des marques Apple et Samsung. Certains modèles sont exclus. Sous réserve de modifications. Les offres publiées s'appliquent.

Durée

- L'option Smart Upgrade ne peut être achetée qu'en combinaison avec la souscription d'un plan de paiement de l'appareil pour l'appareil correspondant.
- L'option a une durée de 24 mois.

Résiliation anticipée par le client

- L'option Smart Upgrade seule ne peut pas être résiliée. Il est toutefois possible de résilier le plan de paiement de l'appareil, y compris l'option Smart, à tout moment avant que toutes les mensualités n'aient été payées. Dans ce cas, toutes les mensualités impayées ainsi que le montant restant à payer seront facturés.

Résiliation anticipée par Sunrise

- En cas d'insolvabilité ou de faillite imminente de Sunrise, Sunrise est autorisée à résilier l'option Smart Upgrade. En cas de résiliation, le client perd le droit d'échanger son appareil et les mensualités impayées, y compris le montant restant à payer, lui seront facturées. Par ailleurs, les dispositions en matière de résiliation s'appliquent conformément aux conditions générales de vente de Sunrise.

Changement de titulaire du contrat	<ul style="list-style-type: none">• Un changement de titulaire est exclu. Cela signifie qu'un plan de paiement de l'appareil avec Smart Upgrade ne peut pas être transféré à une personne. Si l'abonnement mobile associé au plan de paiement de l'appareil est transféré à une autre personne, le plan de paiement de l'appareil est automatiquement résilié, et toutes les mensualités impayées ainsi que le montant restant à payer seront facturés.
Réparation	<ul style="list-style-type: none">• Il est fortement recommandé de faire réparer les appareils endommagés par des partenaires de service certifiés et de n'installer que des pièces de rechange d'origine (p. ex., écran, batterie, etc.). Si des pièces de rechange non d'origine sont utilisées, l'état C s'applique automatiquement en cas d'échange de l'appareil après 24 mois.